

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

BIENVILLERS AU BOIS

## SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19    PLUI ADOPTÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec le bureau d'études : **urbicom**  
 Echelle : 1/5000<sup>ème</sup>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS  
 1090, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
 62810 AVESNES-LE-COMTE  
 03 21 220 200  
 PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR  
 WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

**Légende**

- ▭ Limites communales
- ⋯ INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- ▨ INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- ⋯ JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
- PT3 : Réseaux de télécommunication
- EL7 : Alignement des voies publiques
- AS1 : Protection des eaux : captage
- AS1 : Périmètre de protection des eaux
- Protection immédiate
- Protection rapprochée
- Protection éloignée

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7 : Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement.

